Fondation
Communautaire
Du Saint-Maurice

Rapport annuel 2024

Table des matières

3-4	Message du Président du Conseil d'administration.
5	Présentation et objectifs.
6	Les membres du Bureau des Gouverneurs.
7	Les membres du Conseil d'administration.
8	Développement philanthropique.
9	Rapport du Comité de Placement.
10	Rapport d'activités.
11	L' assemblée générale annuelle.
12	Remise de bourses.
13	Reconnaissance.
14	Perspectives pour l'année 2025.
15	États financiers.

Message du Président

Bienvenue à tous,

L'année 2024 s'est avérée remarquable dans l'histoire de la Fondation :

- ***l'arrivée de nouveaux philanthropes portant à 116 le nombre total de fonds;***
- ***l'injection de plus de 1 525 000$ en nouvelles contributions, représentant à cet égard la meilleure performance depuis nombre d'années;***
- ***des rendements de 12,84% avant frais de gestion (1%), dépassant la performance de 2019 qui était de 12,55%.***

Ces résultats témoignent du travail soutenu et efficace des ressources humaines de la Fondation que sont l'équipe de la permanence, du Conseil d'administration et du Bureau des gouverneurs.

L'année 2025 marquera un moment de transition pour la Fondation où des collègues termineront une longue et dévouée implication. De nouvelles personnes débuteront dès demain leur mandat, le tout dans un processus ordonné respectant la parité homme-femme, la complémentarité des champs de compétence, la représentation régionale et l'apport intergénérationnel.

Par ailleurs, une nouvelle ressource au développement stratégique rejoindra l'équipe de la permanence d'ici quelque temps, notre santé financière nous permettant cette consolidation.

Bien sûr, les tribulations en provenance du voisin américain vont perturber l'état des relations économiques et politiques sur toute la planète. Le mot d'ordre est de demeurer calme et de revoir nos stratégies et alliances. Nos gestionnaires de portefeuille gèrent avec aplomb notre politique de placement qui a fait ses preuves même dans des moments plus difficiles.

En terminant, toute notre reconnaissance aux créateurs de fonds pour leur confiance et leur fidélité. L'engagement de la Fondation communautaire du Saint-Maurice demeure toujours aussi ferme quant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Pierre Lamothe
Président

Présentation et objectifs

Une fondation communautaire, c'est un concept simple mais fort ingénieux.

Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré qui regroupe les dons, petits et grands, qui lui sont versés dans des fonds de dotation permanents dont seul le produit est distribué au profit des cibles philanthropiques choisies. Ainsi quelle que soit l'envergure de votre don ou la cause que vous souhaitez appuyer, votre générosité profitera éternellement à la collectivité.

Notre mission a pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Avec la constitution et la gestion de fonds permanents, elle compose avec l'évolution de la société et les besoins des prochaines générations.

La Fondation a les objectifs suivants:

- **Encourager la création de fonds de dotation inaliénables.**
- **Solliciter et gérer des fonds (dons en espèces, legs, promesses de dons, fonds commémoratifs, dons d'assurance-vie).**
- **Mettre en commun les fonds et les dons reçus, en gérer les placements avec prudence et en distribuer le produit sous la forme de subventions consenties à des organismes sans but lucratif, au profit de toute une gamme d'activités dans les domaines des services sociaux, des arts, de la culture, de l'éducation, de la santé, des sports et des loisirs.**
- **Devenir un catalyseur des ressources pouvant servir aux œuvres de bienfaisance de la collectivité de la Mauricie et du Centre-du-Québec.**

La FCSM se veut un centre de philanthropie digne de confiance envers la communauté et ses donateurs. Avec des normes très élevées en matière d'excellence, d'efficacité et de responsabilité, elle joue un rôle important dans le développement de la région.

La FCSM a comme valeurs dominantes, l'intégrité et la transparence. Elle s'inspire de principes élevés de morale et de justice, l'accès aux informations et opérations de la Fondation est une pratique établie.

Membres du Bureau des Gouverneurs

MGR. MATIN LALIBERTÉ, P.M.É
Évêque de Trois-Rivières

JACQUES SAMSON
Représentant, Regroupement des Chambres de Commerce

JULIE COLBERT,
Directrice générale
Centraide, R.C.O.Q.

ÉRIC DÉSAULNIERS
Représentant des créateurs de Fonds

Me PIERRE COURCY, AVOCAT
Représentant du Barreau de la Mauricie

Membres du Conseil d'administration

PIERRE LAMOTHE
Président du CA

LISE BEAULIEU
Vice-présidente du CA

GASTON BOLDUC
Trésorier du CA

SUZANNE MONGRAIN ROSS
Secrétaire du CA

JEAN-GUY DOUCET
Administrateur

CLAUDE NOËL
Administrateur

Me MANON BEAUMIER
Administratrice

JACQUES FRASER
Administrateur

JOSÉE GRANDMONT
Administratrice

Me CATHERINE ROBERGE
Administratrice

Développement Philanthropique

Les nouvelles contributions en 2024 totalisent plus de 1 525 000$ les actifs se situent à plus de 9 millions.

À chaque année de nouveaux philanthropes se joignent à nous grâce à la collaboration de nos bénévoles, des membres du Conseil d'administration et du Bureau des Gouverneurs ainsi qu'à l'équipe de la permanence.

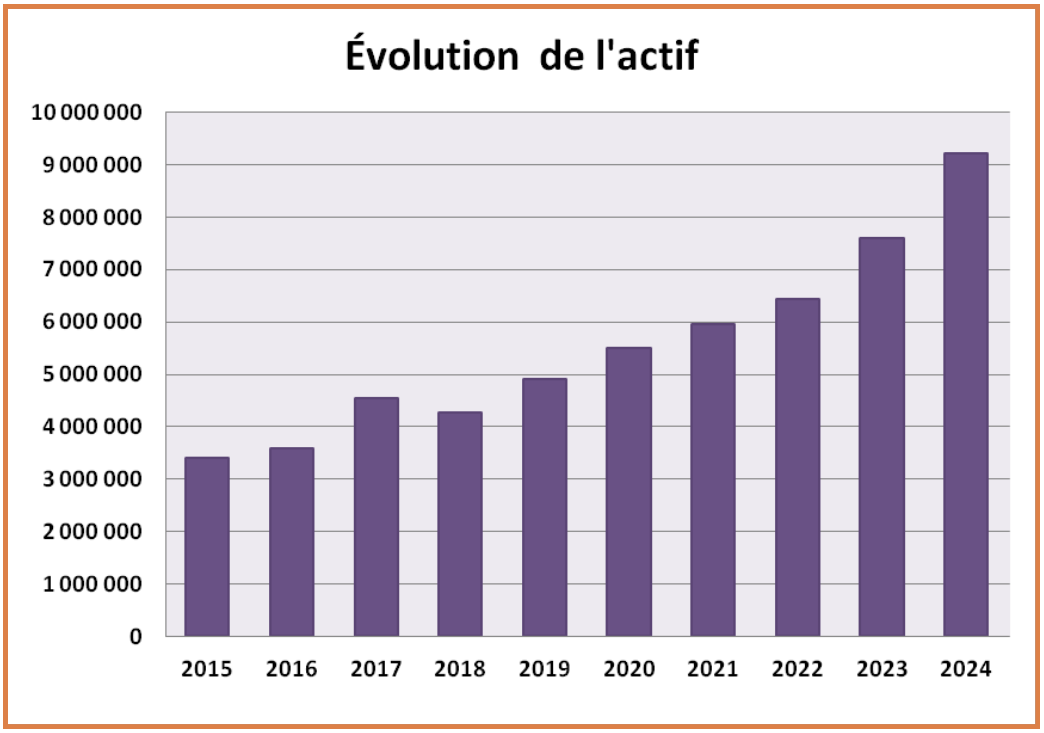

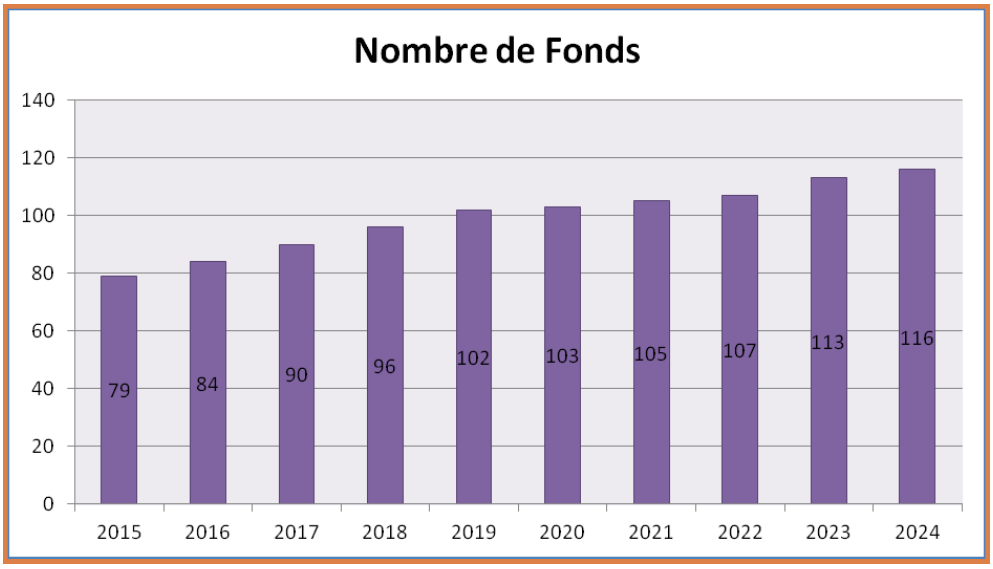

Rapport du Comité de Placements

Le Comité de placements formé de Pierre Lamothe, Lise Beaulieu, Gaston Bolduc et Suzanne M. Ross, s'est réuni virtuellement à plusieurs reprises pour suivre l'évolution des marchés boursiers.

La Fondation travaille en partenariat avec la Financière Banque Nationale et Valeurs Mobilières Desjardins pour la gestion de ses placements. Cette gestion financière est assurée par le Groupe Conseil Beaulieu, Beauchamp, Dessureault, Toupin de la Financière Banque Nationale et par le Groupe Bartlett Bouchard de Valeurs Mobilières Desjardins, le tout en conformité avec la Politique de placement adoptée par le Conseil d'administration.

La Fondation assure la gestion administrative et la distribution des revenus en accord avec les objectifs fixés par les créateurs de fonds.

Le rendement moyen sur les 10 dernières années se situent à 5,10%.

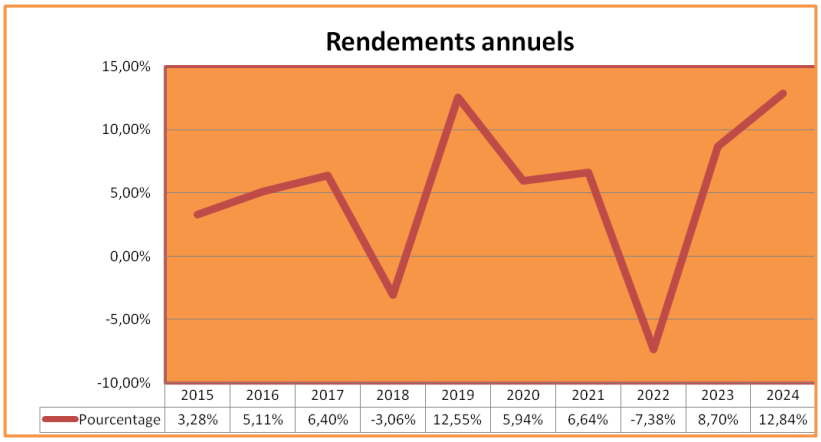

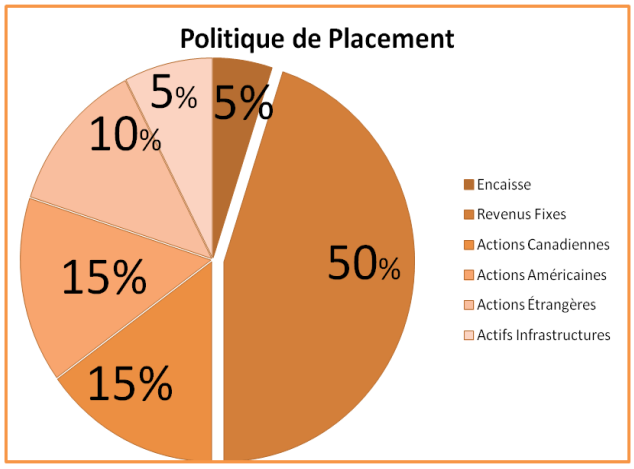

Aucun changement n'a été effectué à la politique de placement en 2024.

Rapport d'activités

Réunion du Conseil d'administration

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a tenu cinq réunions et les administrateurs se sont penchés sur plusieurs dossiers afin de poursuivre la saine gestion de la Fondation.

Merci aux administrateurs pour leur soutien tout au long de l'année. Leurs conseils avisés et leurs réflexions éclairées nous ont guidés dans nos décisions et ont permis de soutenir efficacement la mission de la Fondation.

Rencontre des fondations communautaires

Plusieurs rencontres virtuelles, organisées par les dirigeants des Fondations communautaires du Canada ont réuni les Fondations communautaires francophones. Ces rencontres ont permis d'échanger sur la gestion de chacune de ces fondations.

Rigueur

Un relevé des activités de chaque fonds est remis annuellement aux créateurs de fonds, en plus du rapport annuel de la Fondation.

Un cabinet d'auditeurs indépendants vérifie annuellement et rigoureusement les produits et charges de tous les postes comptables et prépare les états financiers de la Fondation.

Partenaire de soutien

Les Fondations communautaires du Canada forment un réseau regroupant les 207 fondations communautaires du pays. Elles desservent plus de 90% de la population canadienne.

Le Québec, où la présence des fondations communautaires remonte au milieu des années 1990, compte aujourd'hui 11 fondations communautaires.

Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle 2023 a eu lieu chez un de nos créateurs de fonds *L'École Vision Trilingue* dirigé par Caroline Mélançon. L'AGA est pour la Fondation, l'occasion de remercier les créateurs de fonds, les membres gouverneurs et administrateurs pour leur confiance et leur engagement.

Merci à Madame Mélançon et à toute son équipe de leur chaleureux accueil.

Remise de bourses

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a remis cette année une somme de 25 300 $ en bourses d'études et en dons de bienfaisance désignés. Grâce à la générosité des Fonds Paul Désaulniers et Yves Normand, plusieurs étudiants de la Mauricie ont reçu ce soutien pour leur scolarisation.

Cegep de Shawinigan

Centre de Formation Professionnel—Qualitech

Carrefour Formation Mauricie

Centre de Formation Professionnel—Bel-Avenir

Cegep de Trois-Rivières

Reconnaissance

Merci aux collègues bénévoles impliqués qui nous quittent cette année, Jean-Guy Doucet, Pierre Lamothe, Gaston Bolduc et Josée Grandmont.

Nous avons apprécié votre soutien indéfectible pour toutes ces années.

Perspectives pour l'année 2025

Soutenir les créateurs de fonds dans la finalisation de leurs dossiers, les accompagner dans toutes les étapes administratives.

Répondre et assurer le suivi de toutes demandes d'information des créateurs de fonds potentiels.

Travailler au positionnement de notre fondation philanthropique en lien avec les organismes en développement social et communautaire.

Travailler de concert avec le Comité de placement et nos gestionnaires de portefeuille en lien avec notre Politique de placement.

Travailler avec le Comité des relations publiques et communications pour développer les outils de communications médiatiques.

Parachever notre site WEB.

Adopter une mise à jour de la politique sur la protection des renseignements personnels.

Participer aux rencontres avec les Fondations communautaires du Canada et du Québec.

Poursuivre le développement de la mission de la Fondation via l'expertise et le professionnalisme de l'équipe de la permanence.

Informations générales

Fondation communautaire du Saint-Maurice

90 rue des Casernes

Trois-Rivières, QC G9A 1X2

Téléphone: (819) 376-1000

Télécopieur: (819) 374-6857

Courriel

direction@fondationcommunautairedustm.ca

Site Web

www.fondationcommunautairedustm.ca